



Fiche signalétique

Date d'émission : 23-janv.-2012

Date de révision : 20-janv.-2023

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Zivata

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-347-CA-FR

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 32427 (Loi sur les produits antiparasitaires)

N° ID/ONU UN3352

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pesticide

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble des procédures d'urgence Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Liquide jaune clair

État physique Liquide

Odeur Biologique doux

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Mortel par inhalation

Peut provoquer le cancer

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter un équipement de protection respiratoire

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Cyhalothrin, lambda-	91465-08-6	12.5-13.78	-	-
2-Ethylhexanol	104-76-7	1.5-1.67	-	-

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Lorsque possible, utilisez le contenant ou l'étiquette du produit lorsque vous appelez un centre anti-poison ou un médecin ou que vous vous soumettez à un traitement.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement des soins/conseils médicaux.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Tremper la zone affectée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Les effets peuvent être réduits en appliquant une crème à base d'huile.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Donner de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la respiration s'est arrêtée, appeler le 911, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin / des conseils.

Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. NE PAS faire vomir. Si conscient, buvez 8-10 oz. d'eau rapidement. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Le contact avec la peau peut provoquer des irritations (petites démangeaisons, brûlures et/ou rougeurs), des picotements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Mousse. Produit chimique sec. Pulvérisation d'eau (brouillard). Les systèmes à mousse ou à poudre chimique sont préférables pour éviter les dommages environnementaux causés par un ruissellement excessif de l'eau.

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit est ininflammable.
Produits de combustion dangereux	Au cours d'un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques peuvent être générés par la décomposition thermique ou la combustion.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE de cette fiche de données de sécurité. Isoler la zone dangereuse. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer.
---------------------------------	---

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir Section 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES. Voir la section 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est possible en toute sécurité. Arrêter le déversement à la source, endiguer la zone de déversement pour empêcher la propagation.
Méthodes de nettoyage	Pour les petits déversements, absorber avec du sable, de l'argile ou un autre absorbant inerte. Placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Pour les déversements importants : récupérer le produit libre. Endiguer pour élimination ultérieure. Absorber avec un matériau inerte, puis placer dans un récipient approprié pour les déchets chimiques. Laver la zone de déversement avec une solution de détergent fort et d'eau ; rincez à l'eau, mais minimisez l'utilisation d'eau pendant le nettoyage. Ne pas jeter à l'égout. Ramasser et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8 CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage, de l'élimination ou du nettoyage de l'équipement. Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.
--	---

de ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé et le conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Magasin fermé à clé. Conserver dans des conditions ambiantes. Conserver au dessus de 0°C.

Matières incompatibles Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites recommandées ou réglementaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Utiliser des lunettes anti-éclaboussures et un écran facial lorsque le contact avec les yeux peut se produire.

Protection de la peau et du corps Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistants aux produits chimiques adaptés au risque d'exposition. Viton ou d'autres gants imperméables sont requis. Chemise à manches longues, pantalon et chaussures de sécurité.

Protection respiratoire Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Porter un respirateur approprié approuvé NIOSH/MSHA si la ventilation est inadéquate.

Considérations générales sur l'hygiène étez les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. S'il n'y a pas de telles instructions pour les produits lavables, utilisez un détergent et de l'eau chaude. Conservez et lavez les EPI séparément des autres vêtements. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer ou d'aller aux toilettes. Rapidement retirer les vêtements contaminés. Jeter les articles en cuir contaminés. Laver ou jeter les vêtements contaminés.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide jaune clair
Couleur	Jaune clair
Odeur	Biologique doux
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4.8	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 110 °C / 230 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide-non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Trait d'union	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	12.0 centipoise @ 23°C; 7.63 centipoise @ 39°C	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	0.94 g/ml	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Pas connu pour se produire.
Conditions à éviter	Contact avec des matières incompatibles. Tenir hors de portée des enfants. Chaleur excessive et température de congélation. Flammes nues. Voir Section 7 MANIPULATION ET STOCKAGE.
Matières incompatibles	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Peut être nocif par contact cutané.
Inhalation	Mortel par inhalation. (sur la base des composants).
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	307.00
ETAmél (cutané)	3,137.90
ETAmél (inhalation- poussière/brouillard)	0.056
ETAmél (inhalation-vapeur)	1.4807

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Methyl oleate 112-62-9	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Cyhalothrin, lambda- 91465-08-6	= 56 mg/kg (Rat)	= 632 mg/kg (Rat)	-
2-Ethylhexanol 104-76-7	= 3730 mg/kg (Rat)	= 1980 mg/kg (Rabbit)	> 227 ppm (Rat) 6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Cyhalothrin, lambda- 91465-08-6	-	Group 2A	-	X

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Oui.

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
2-Ethylhexanol 104-76-7	EC50: =11.5mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>)	LC50: 32 - 37mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: >7.5mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: 27 - 29.5mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =29.7mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: 10.0 - 33.0mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>)	-	EC50: =39mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
2-Ethylhexanol 104-76-7	2.9

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN3352
 Nom officiel d'expédition Pyrethroid pesticide, liquid, toxic (lambda-cyhalothrin)
 Classe (s) de danger relatives au transport 6.1
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui.

TMD

N° ID/ONU UN3352
 Nom officiel d'expédition Pyrethroid pesticide, liquid, toxic (lambda-cyhalothrin)
 Classe (s) de danger relatives au transport 6.1
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui.

MEX

N° ID/ONU	UN3352
Nom officiel d'expédition	Pyrethroid pesticide, liquid, toxic (lambda-cyhalothrin)
Classe (s) de danger relatives au transport	6.1
Groupe d'emballage	III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3352
Nom officiel d'expédition	Pyrethroid pesticide, liquid, toxic (lambda-cyhalothrin)
Classe (s) de danger relatives au transport	6.1
Groupe d'emballage	III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3352
Nom officiel d'expédition	Pyrethroid pesticide, liquid, toxic (lambda-cyhalothrin)
Classe (s) de danger relatives au transport	6.1
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIIC
Cyhalothrin, lambda-	X		X		X	X	X	
2-Ethylhexanol	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**NFPA**
HMISRisques pour la santé 4 Inflammabilité 1
Risques pour la santé 3 Inflammabilité 1Instabilité 0
Dangers physiques 0Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Date de révision : 20-janv.-2023

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique